

COMMUNE DE METZ EN COUTURE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 30 mars 2023

L'an deux mil vingt et un, le 30 du mois de mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 16 mars 2023 affichée le 16 mars 2023.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Patricia PAMART, M. FENET Blaise, M. Jean Luc CAPON, Mme Nicole NAVARRO, M. Patrice DUPIRE, M. Béatrice MONTIGNY, M. Michel Lalisse, Mme Stéphanie WYKROTA, M. Paul-Hervé DUBOIS

Absent excusés (es) : M. Christophe PATON procuration à Mme Ingrid GUISE, M. RISSO Richard procuration à M. LALISSE Michel, M. Maxime GEORGE

Absent : M. GOUBET Benjamin

Secrétaire de séance : Mme Ingrid GUISE.

CM-D2023-03-04

Taux d'impôts directs – Rôles généraux de 2023

Nombre de Membres en exercice : **14**

Nombre de Membres présents : **10**

Nombre de suffrages exprimés : **12**

Votes Pour : **8**

Votes Contre : **4**

Abstention : **0**

Le Maire de la commune de Metz-en-Couture,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts, le Conseil municipal vote, chaque année, les taux des impôts locaux.

Considérant que ces taux s'appliquent sur la base d'imposition de chaque contribuable qui est déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la Loi de Finances.

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

Φ **Décide** les taux d'imposition suivantes :

- Taxe Foncières bâtie : 36.76%
- Taxe foncière non bâties : 46.10%
- Taxe d'habitation : 8.60%

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents

Décision rendue exécutoire par affichage et transmission en Préfecture le 03 avril 2023.

Pour extrait conforme
M. Michel LALISSE,
Maire

Publié sur le site internet le 26/07/2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2022

Reçu en préfecture le 03/04/2022

Identifiant de télétransmission : ID 062-216205724